

## COMMUNE DE MARCHEMORET

### COMPTE - RENDU SOMMAIRE

<b>Nbre de conseillers</b>  En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 11  <b>Date de Convocation</b> 16/01/2025  <b>Date d'affichage</b> 22/01/2025	L'an deux mil vingt-cinq, le 8 février à 10h30,  Le Conseil Municipal, légalement convoqué, pour assurer la tenue de la réunion dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, s'est réuni à la Mairie dans la salle du Conseil Municipal de Marchémoret en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DURAND, Maire,  <b><u>Etaient présents</u></b> : Mrs DURAND Jean-Louis, GIRARD David, Mme TRAVERS Aurore, Mrs MARY Patrick, DUBIEF David, MARTINIE Antoine, COURBEBASSE Christian, MOUSSA Mohamed Taki, DEL CORPO Mario, MARLEIX Gilles, GROSJEAN Daniel  <b><u>Excusés</u></b> : Mmes THOUVENIN Séverine, GALLINA Laetitia, MULLER Stéphanie, Mr NADOTTI Cédric.  <b><u>Excusés représentés</u></b> :  <b><u>Secrétaire de séance</u></b> : Mr GIRARD David
--	--

#### 🔗 Approbation du procès-verbal du 27 septembre 2024

Le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

#### Création d'un poste de Rédacteur Territorial

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame Sophie TAVERNIER, actuellement Adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> classe – Catégorie C, figure sur la liste d'aptitude par voie de promotion interne dérogatoire au grade de Rédacteur Territorial, Catégorie B.

Il convient de créer ce poste pour sa nomination.

Monsieur le Maire précise que le tableau des effectifs se verra ainsi modifié.

Après consultation avec les membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à déclarer la création de poste auprès du centre de gestion.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## **Création d'un poste d'adjoint Administratif Territorial**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame Océane SALAMO, actuellement Adjoint d'Animation, a exprimé le souhait de changer de filière pour devenir Adjoint Administratif Territorial.

Monsieur le Maire précise que, dans le cadre de son profil de poste, Madame Océane SALAMO est chargée de la gestion des services périscolaires (matin, midi et soir) et qu'elle effectue des tâches administratives (liées au périscolaire et à l'urbanisme), pendant les heures scolaires.

Monsieur le Maire ajoute que Madame Océane SALAMO a effectué des démarches auprès du CNFPT pour passer des concours administratifs.

Après consultation avec les membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à déclarer la création de poste auprès du centre de gestion.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## **Noël du personnel communal**

Monsieur le Maire propose de verser la somme de 150.00 Euros nets à chaque agent communal titulaire pour l'évènement « Fêtes de Noël ».

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## **Listes des emplois dont la mission implique la réalisation effective d'heures supplémentaires et complémentaires – Catégorie B et C**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le service de gestion comptable de Meaux réalise chaque année un contrôle interne, à posteriori, des fiches de paie des agents des collectivités territoriales sur le thème des indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

Monsieur le Maire propose de fixer la liste des emplois dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires et complémentaires pour les agents des catégories B et C, comme suit :

### Catégorie B :

- Emplois de la filière administrative : Rédacteur Territorial, Adjoint Administratif Principal 1ère classe ; Adjoint Administratif Territorial)

### Catégorie C :

- Emplois de la filière administrative : Adjoint Administratif Principal 1ère classe ; Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Territorial)

- Emplois de la filière animation (Adjoint d'Animation Principal 2<sup>ème</sup> classe ; Adjoint d'Animation Territorial)
- Emplois de la filière technique (Adjoint Technique Territorial)
- Emplois de la filière sociale (Agent Social Territorial)

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

### **Convention d'adhésion aux missions facultatives du Centre de Gestion de Seine-et-Marne – Année 2025**

Monsieur le Maire propose d'adhérer aux missions facultatives du CDG 77 en signant une convention qui donne accès à un grand nombre de prestations : conseils statutaires sur la carrière du fonctionnaire, bilan professionnel, gestion prévisionnelle (emplois, effectifs et des compétences).

Monsieur le Maire précise que le personnel communal de la filière administrative a des connaissances concernant la gestion du personnel mais que pour certains domaines cela nécessite une certaine expertise.

Monsieur le Maire informe que l'adhésion permet au Centre de Gestion d'être partenaire au quotidien des collectivités territoriales. Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne a développé au fil des années des missions facultatives de conseil, d'assistance et de formation relatives à la gestion et l'accompagnement du personnel territorial.

Cette complémentarité fait du Centre de gestion un pôle de compétences juridiques, techniques à la disposition de la commune et accompagne au quotidien le personnel dans la gestion de ses agents.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

### **Charte périscolaire**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la mise en place d'une charte périscolaire constitue un outil de référence pour favoriser le dialogue et permettre de définir les valeurs éducatives communes à partager, entre professionnels et familles.

Monsieur le Maire précise qu'il est important de formaliser et actualiser les conditions d'accès et d'utilisation aux services périscolaires.

Les membres du conseil prennent connaissance de la charte.

Après concertation, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de reporter ce point à l'ordre du jour, d'un prochain conseil municipal.

Le conseil municipal vote à l'unanimité

## **Récompense pour les bacheliers**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la mairie a été sollicitée par plusieurs familles pour la mise en place de récompense pour les bacheliers.

Monsieur le Maire propose de récompenser les bacheliers sous forme de bon cadeau, sans distinction de filière ou de mention et propose que cette récompense soit remise lors d'une cérémonie officielle organisée par la commune.

Après concertation, Monsieur le Maire propose de reporter ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal, afin de disposer d'un délai supplémentaire pour recenser les jeunes concernés sur la commune et selon le nombre de personnes concernées, pouvoir fixer un montant et ajouter la dépense au budget 2025.

## **Travaux de Voirie : Demande de subvention au titre des Amendes de Police – Année 2025**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le conseil départemental répartit annuellement le produit des amendes de police de l'année précédente, en faveur des communes de moins de 10 000 habitants qui réalisent des travaux d'amélioration de la sécurité routière.

Monsieur le Maire propose de prendre une délibération dans le cas où la commune souhaiterait s'engager dans ce type de travaux et précise que la commune peut déposer deux demandes au maximum, avant le 31 mars 2025, et que le cout cumulé des travaux est plafonné à 20 000.00 €

Monsieur le Maire propose de demander une subvention pour la mise en place de potelets anti-stationnement.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité

## **Questions Diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h05.